

Flashinfo

Ce gouvernement n'aime vraiment pas les retraité-e-s!

Les mobilisations impulsées par la CGT ont contraint le gouvernement à annoncer et faire voter au Parlement, une augmentation de 4 % des retraites de base à effet rétroactif au 1/07/22. L'inflation dépasse les 5,5 %, à ce jour et l'année n'est pas terminée, avec une prévision de 7 % minimum. Ceux qui annoncent que cela représente 5.1% d'augmentation des retraites depuis le début de l'année, oublient que les 1,1 % de janvier le sont au titre de l'année 2021 ; de plus les pourcentages ne peuvent s'ajouter car ils ne couvrent pas les mêmes périodes. Les seuils de taux de CSG ne seraient pas réévalués ou très peu, donc des retraités vont encore avoir moins malgré l'augmentation, à la fin du mois. Rien n'est prévu pour les retraites complémentaires d'autant que le Medef dit vouloir garder la réserve de l'Agirc-Arrco. Le 26 juillet, à l'Assemblée Nationale, un centriste proche des idées macronistes, présente un amendement pour la hausse des retraites à 5.5 %. Malgré un appel du gouvernement à voter contre, cet amendement passe. Le gouvernement fait revoter les députés, en pleine nuit, pour annuler cet amendement. Quel scandale ! Une fois de plus, ce gouvernement et son président des riches démontrent leur vision de la démocratie à l'égard de l'Assemblée Nationale et leurs intentions néfastes à l'envers du monde des retraité-e-s et des salarié-e-s!

Toutes les organisations syndicales et de jeunesse, par un communiqué commun, sont unanimes : il faut des augmentations des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études. Elles rappellent que les exonérations patronales et allègements de cotisations mettent à mal notre système de protection sociale collective. Elles se retrouvent début septembre.

La crise n'est pas pour tout le monde ! le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre : Engie +85% soit 25.6 milliards€ ; Total Energie +57% soit 66.9 milliards ; Carrefour +7.1% soit 20.2 milliards ; LVMH + 29% soit 18 milliards.

Le taux du livret A est à 2% au 1/08, bien loin du taux d'inflation, lui aussi.

Seule la mobilisation la plus puissante possible du 29 septembre prochain, en convergence avec les salarié-e-s, fera reculer ce gouvernement ultralibéral et antisocial. On ne lâche rien !

Syndicalisation :

Nous avons tous reçu le projet de document d'orientation du 37^{ième} congrès.



Participons aux réunions de syndiqués que la CGT propose pour réfléchir au document que nous pouvons

amender collectivement. Le syndicat départemental déposera nos amendements avant le 14 octobre.

La CGT FAPT a pour objectif d'être au 100% de nos forces à l'ouverture du congrès. Réglons nos timbres et FNI si ce n'est déjà fait. Pour 2021, nous sommes à 55 FNI des 100% de 2019 à savoir 11573 FNI et 11583 ont été réglés dans les syndicats en 2021

Pour un désarmement nucléaire international

La guerre en Ukraine a remis la question de l'armement nucléaire au 1^{er} plan. Si 50 pays ont déjà signé le traité sur l'interdiction des armes nucléaires, la CGT est pour le désarmement total pour diminuer les risques de conflits majeurs.

De plus, l'arme nucléaire coute cher : 5 milliards € en France. A noter le 21/9, journée internationale pour la Paix ; le 26/9, journée de l'ONU pour l'interdiction des armes nucléaires. Un colloque « une économie pour la Paix » aura lieu le 5/10 à la CGT.

Autonomie

La perte d'autonomie ne doit pas être laissée à la convoitise mercantile. Elle doit être confiée à la Sécu dans le cadre de la branche maladie et d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, comme le propose la CGT. Nos anciens méritent bien une reconnaissance nationale après une vie de travail ayant permis à la France d'être ce qu'elle est.

Audiovisuel

La redevance supprimée pour le service public de l'audiovisuel est une décision qui aura des répercussions néfastes sur les programmes. Dire que c'est pour redonner du pouvoir d'achat est fallacieux puisque le financement se ferait par un prélèvement sur les recettes fiscales. Il s'agit donc d'un transfert d'un financement du contribuable à un financement du

contribuable par réduction du budget de l'état.

Luttes gagnantes

200 personnes le 13/07 pour soutenir Laurence Cahors entendue en tant que suspecte suite à une plainte de la Poste, déposée lors d'une grève de la PDC d'Aubin, en mars 21, au Commissariat de Decazeville.

Les facteurs de Chartres, Gellainville et Courville, en grève du 6 au 13 juillet obtiennent le maintien de tous leurs jours de repos jusqu'en janvier 23 et l'embauche de 5 CDI d'ici septembre.

Orgères : 7 jours de grève et une enveloppe d'indemnisation de délocalisation qui passe de 8000 à 22 500€, neutralisation des jours de grève pour la prime d'équipe.

Elections CAP/CCP

Les retraités peuvent apporter leur aide au syndicat départemental pour bien préparer les élections CAP/CCP de décembre

Pour garantir nos droits
et en gagner de nouveaux,

JE VOTE CGT

Elections CAP/CCP 05 au 08 décembre 2022



Egalité professionnelle

A La Poste, les propositions CGT ont permis de faire progresser le contenu de l'accord proposé sur l'égalité Femme-Homme, indispensable au progrès social, y compris dans le cadre des violences conjugales ou au travail. Certes, tout n'est pas réglé et le chemin est encore semé de réticences mais en faisant vivre cet accord d'une part et en restant exigeant sur l'égalité d'autre part, nous parviendrons à les surmonter.

Branche Télécoms

L'accord sur l'intéressement signé par la CGT FAPT dans la branche va permettre une amélioration du pouvoir d'achat dans les entreprises de moins de 50 salariés. Ce plus sera appréciable mais il ne peut pas se substituer à une augmentation générale des salaires, seule vraie source de l'amélioration des conditions de vie et de financement pérenne de la protection sociale.

EDF

Il ne s'agit en aucun cas d'une Nationalisation, mais d'une simple recapitalisation d'une société anonyme par des fonds publics. L'état ne sera donc pas stratège sur les besoins énergétiques grâce à un EPIC 100% public et l'électricité et le gaz continueront à subir le marché de l'énergie, principale cause de l'augmentation des prix.

L'affaire Uber : l'État doit préserver les droits des travailleurs des plateformes numériques,

Les révélations - sur le rôle d'E. Macron, alors ministre de l'Economie et des Finances, facilitant l'implantation d'Uber en France, celui de Bruno Mettling, mis en cause pour avoir conseillé Uber sur le « dialogue social » par le passé, alors même qu'il est aujourd'hui président de l'Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi - éclairent sur le lien entre Capital et dirigeants politiques à son service.

Cela explique certaines réticences du gouvernement face au projet de directive européenne sur la présomption de salariat.

L'ubérisation ne prend pas de vacances, la lutte non plus !

Les livreurs.es de Just Eat, ont fait grève ce 15 juillet : 400 emplois menacés. Just Eat, 1^{ère} plateforme à salarier ses livreurs.es, ose invoquer des difficultés économiques face aux autres plateformes contournant les

législations en recourant à des autoentrepreneurs (UberEats, Deliveroo), et se fait passer pour une victime de l'ubérisation, oubliant son contrat de sous-traitance avec Stuart. Il faut continuer de lutter et s'organiser collectivement.

La boussole n'est pas cassée, le cap reste le même

Dans son discours à l'Assemblée Nationale, É. Borne pose les fondements de sa politique libérale, fidèle au programme du candidat Macron.

Les entreprises sont rassurées : augmentations de salaire pas retenue mais des pistes de suppression de taxes et cotisations ou promesse de baisse des impôts de production.

Pour répondre aux besoins, la CGT met en débat : **10 mesures d'urgence.**

A retrouver sur le site

www.cgt.fr/actualites/france/pouvoir-dachat/les-10-mesures-durgence-de-la-cgt-pour-les-salaires-et-le-pouvoir-dachat

Attaque inacceptable de la Justice du travail !

Si les délais des procédures engagées par les salariés devant les conseils de Prud'hommes sont excessifs, le comité fait des conclusions et préconisations illogiques, une aberration pour la CGT. Un grand pas de géant vers la disparition des conseils de Prud'hommes. La CGT portera ces exigences et luttera pour que la Justice redevienne un vrai service public, accessible et efficace pour toutes et tous !

Rafle du Vel d'Hiv : 80 ans après

Les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrêtait près de 13 000 juifs pour les livrer aux nazis. Une série documentaire diffusée sur France Culture donne la parole aux témoins et historiens. Récit d'un crime français qui fait toute la lumière comme réponse implacable à ceux qui falsifient l'histoire.

Jeudi 28 juillet : le jour du dépassement

Sécheresses, intempéries violentes, inondations, insécurité alimentaire : contenir le réchauffement à +1,5°C est une obligation pour éviter des désastres et l'explosion des inégalités. 3,5 milliards de personnes dans les pays du Sud sont hautement vulnérables face au changement climatique. Plus de la moitié de la population mondiale manque d'eau. Il

faut rompre avec les politiques libérales et capitalistes génératrices d'inégalités face aux dégâts environnementaux.

Des politiques publiques ambitieuses pour une transition écologique juste

Selon l'OIT, 60 millions d'emplois seraient créés par la transition écologique ; les experts climat (GIEC) notent que les budgets en faveur de la transition sont trois à dix fois trop faibles par rapport aux besoins et préconisent des politiques publiques ambitieuses. Tenir compte pour l'impôt sur le revenu de l'augmentation de l'empreinte carbone avec le niveau de vie, rétablir l'ISF, baisser la TVA, conditionner les aides publiques, voilà quelques propositions de la CGT.

INTERNATIONAL

Les iraniens Reza Shahabi et Hassan Saidi en danger

Emprisonnés comme d'autres syndicalistes et enseignants, ils font la grève de la faim. Les visites et appels leurs sont interdites. CGT, FSU, Solidaire et UNSA appellent à défendre les droits des salariés et les droits humains auprès des autorités iraniennes en exigeant la libération immédiate des syndicalistes emprisonnés et l'arrêt des poursuites.

Non à la casse du code du travail en Ukraine !

Le gouvernement ukrainien voulait dénoncer 37 des 71 conventions de l'OIT qu'il avait ratifiées. La mobilisation des travailleurs a mis en échec ce projet. Une nouvelle loi excluait $\frac{3}{4}$ des ukrainiens de la protection du code du travail. Déjà, un texte censé réguler les libertés syndicales durant la guerre interdit toute action collective dans la rue ou sur les lieux de travail. Solidarité avec les travailleurs et les syndicats d'Ukraine, respect des droits syndicaux !



Dans ce n°230, alors que la pratique gouvernementale consiste notamment à opposer les générations entre elles, **Vie Nouvelle**, dans un **dossier vérité**, rétablit les faits donne la parole aux jeunes, montre actions et perspectives puis effectue un interview imaginaire mais succulent de François de Closets intitulé « *Et si j'étais à côté de la plaque !* »